



RAPPORT DE GESTION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DOUZE MOIS TERMINÉES LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le rapport de gestion de Supremex Inc. (la « Société ») qui suit, daté du 11 mars 2013, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 joints à ce rapport de gestion. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2012.

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, ce rapport de gestion peut contenir d'autres mesures non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures non conformes aux IFRS incluent, entre autres, le « BAIIA » et d'autres expressions similaires. Les mesures non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de performance additionnelles à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées comme des mesures de remplacement de performance financière préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS » et « Principales informations financières consolidées » pour le rapprochement du BAIIA et du résultat net.

Conversion du Fonds

Le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »), le Fonds de revenu Supremex (le « Fonds ») a réalisé sa conversion en société par actions. Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement ») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds serait convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été obtenue le 10 mai 2010.

Aux termes du plan d'arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds, puisque Supremex continue d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a eu aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de la transaction. Par conséquent, à des fins comptables, la transaction doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds, mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions ordinaires de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions / porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ce rapport de gestion. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires ont été versés sous forme de dividendes.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société remplaçante du Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les transactions qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

Survol

Supremex est le plus grand fabricant et distributeur au Canada d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes. Seul fabricant national d'enveloppes au Canada, Supremex compte sept installations manufacturières situées dans six provinces et environ 550 employés. Cette présence nationale lui permet de fabriquer des produits qui répondent aux exigences de grands clients nationaux, comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions.

Rendement global

Les produits d'exploitation du quatrième trimestre de 2012 se sont établis à 33,7 millions de dollars contre 36,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2011, soit une baisse de 3,0 millions de dollars ou de 8,1 %. Au cours du quatrième trimestre, le volume de ventes réalisé au Canada a été en baisse de 9,5 % et cette baisse s'est ressentie dans la plupart des comptes mais de façon plus accentuée dans le marché des revendeurs nationaux et des sociétés canadiennes importantes. Le volume de ventes réalisé aux États-Unis est demeuré stable au cours du quatrième trimestre.

Le BAIIA au quatrième trimestre de 2012 s'est élevé à 7,2 millions de dollars comparativement à 7,4 millions de dollars pour la période équivalente de 2011, ce qui représente une baisse de 0,2 million de dollars ou 2,7 %. La marge du BAIIA a été de 21,4 % comparativement à 21,3 % au quatrième trimestre de 2011. L'amélioration de la marge est attribuable à la mise en place de plusieurs mesures de réduction de coûts, incluant la conversion, pour le service futur, de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées depuis le 1^{er} juillet 2012, contrebalancée partiellement par l'impact de la réduction du volume de ventes.

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2012, le BAIIA avant les frais de restructuration s'est établi à 25,1 millions de dollars ou 19,0 % des produits d'exploitation comparativement à 29,5 millions de dollars ou 20,5 % des produits d'exploitation en 2011. La diminution est principalement due à la baisse du volume de ventes ressentie dans tous les comptes contrebalancée partiellement par les mesures de réduction des coûts mises en place.

Au cours du troisième trimestre de 2012, plusieurs nouveaux indicateurs ont démontré que la baisse de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord était plus importante qu'anticipée et que cette baisse devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Par conséquent, la Société a dû revoir ses prévisions financières et effectuer un test de dépréciation du goodwill en date du 30 septembre 2012. La Société a conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable et une charge pour dépréciation du goodwill de 28,9 millions de dollars a été comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2012.

Facteurs clés ayant une incidence sur les activités

Les résultats opérationnels et la situation financière de la Société sont soumis à de nombreux risques et incertitudes et sont assujettis à divers facteurs hors du contrôle de la direction. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour en savoir davantage sur ces risques.

Sommaire des résultats trimestriels

Les produits d'exploitation de Supremex sont soumis aux variations saisonnières de ses clients en matière de publicité et d'envoi de courrier. Le nombre d'unités vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver en raison, principalement, du nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et celle des déclarations d'impôt. Le nombre d'unités vendues par Supremex est en revanche généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois de courrier des entreprises durant l'été. Par conséquent, les produits d'exploitation et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des produits d'exploitation et du rendement financier qui peuvent être prévus pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise toutefois la superficie d'entreposage de manière à garder un niveau de stock permettant de répondre aux variations saisonnières prévisibles des volumes de vente d'enveloppes.

Le tableau suivant présente un sommaire des résultats opérationnels trimestriels de la Société pour les périodes du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012.

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action/part)

	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012	31 mars 2012	31 déc. 2011	30 sept. 2011	30 juin 2011	31 mars 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	33 737	30 703	31 831	35 604	36 699	34 024	34 068	39 101
BAIIA ⁽¹⁾	7 233	6 199	5 247	6 413	7 432	6 486	6 638	7 893
Résultat avant impôts sur le résultat	4 213	(25 661)	1 915	3 755	3 960	1 520	2 037	3 995
Résultat net	3 232	(26 039)	1 402	2 716	2 950	1 040	1 452	2 873
Résultat net par action/part	0,1111	(0,8895)	0,0478	0,0927	0,1007	0,0355	0,0496	0,0980

⁽¹⁾ Voir la rubrique « Définition du BAIIA ». Le BAIIA n'est pas une mesure conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

En ne tenant pas compte des variations saisonnières, les produits d'exploitation ont diminué au cours des huit derniers trimestres principalement à cause du recul du volume vendu au Canada en raison du marché de l'enveloppe qui est à la baisse ainsi que de la force du dollar canadien. Les résultats du troisième trimestre de 2012 sont attribuables à la charge de dépréciation du goodwill de 28,9 millions de dollars enregistrée imputable à la baisse de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord qui est plus importante qu'anticipée.

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	33 737	36 699	131 875	143 892
Charges opérationnelles	22 153	24 069	89 996	96 209
Frais de vente et d'administration	4 351	4 826	16 788	18 145
Frais de restructuration ⁽¹⁾	—	372	—	1 089
BAIIA ⁽²⁾	7 233	7 432	25 091	28 449
Amortissement des immobilisations corporelles	916	853	3 499	4 398
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 541	1 541	6 164	6 164
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	—	86	(18)	400
Dépréciation du goodwill	—	—	28 862	—
Résultat opérationnel	4 776	4 952	(13 416)	17 487
Frais de financement	563	992	2 362	5 975
Résultat avant les impôts sur le résultat	4 213	3 960	(15 778)	11 512
Impôts sur le résultat	981	1 010	2 912	3 197
Résultat net	3 232	2 950	(18 690)	8 315
Résultat net de base et dilué par action	0,1111	0,1007	0,6393	0,2838
Dividende déclaré par action	0,0300	0,0300	0,1200	0,0900
Total de l'actif	129 565	166 841	129 565	166 841
Facilités de crédit garanties	50 000	55 000	50 000	55 000

⁽¹⁾ Les frais de restructuration ont été principalement engagés dans le cadre d'un plan de restructuration et d'amélioration afin de réduire les charges opérationnelles de la Société.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA ».

Résultats opérationnels

Trimestre clos le 31 décembre 2012 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2011

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 se sont établis à 33,7 millions de dollars comparativement à 36,7 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, ce qui représente une diminution de 3,0 millions de dollars ou 8,1 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la baisse du nombre d'unités vendues au Canada.

Les produits tirés des ventes au Canada ont diminué de 3,0 millions de dollars ou 8,8 %, passant de 33,9 millions de dollars à 30,9 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis sont demeurés stables à 2,8 millions de dollars.

La diminution des produits tirés des ventes au Canada découle d'une baisse de 9,5 % des unités vendues contrebalancée partiellement par une hausse de 0,8 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues s'est ressentie dans la plupart des comptes mais de façon plus accentuée dans les marchés des revendeurs nationaux et des sociétés canadiennes importantes.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 se sont établies à 22,2 millions de dollars comparativement à 24,1 millions de dollars pour la même période en 2011, ce qui représente une diminution de 1,9 million de dollars ou 8,0 %. L'incidence de la réduction du volume et la mise en place de mesures de réduction de coûts expliquent principalement la baisse des charges opérationnelles.

La marge brute a diminué en 2012 comparativement à 2011. La détérioration de la marge brute est attribuable à la réduction du volume de ventes contrebalancée par la mise en place de plusieurs mesures de réduction de coûts, incluant la conversion, pour le service futur, de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2012 comparativement à 4,8 millions de dollars pour la même période en 2011, ce qui représente une diminution de 0,4 million de dollars ou 9,9 %. La baisse est principalement attribuable à une baisse de la charge de rémunération.

BAIIA

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est élevé à 7,2 millions de dollars par rapport à 7,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars ou 2,7 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est élevée à 2,5 millions de dollars par rapport à 2,4 millions de dollars pour la période comparable de 2011, ce qui représente une hausse de 0,1 million de dollars ou 2,7 %, attribuable aux acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées en 2012.

Frais de financement

Les frais de financement se sont élevés à 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 comparativement à 1,0 million de dollars pour la période comparable de 2011, ce qui représente une diminution de 0,4 million de dollars ou 43,3 % imputable à la baisse de l'amortissement des frais de financement reportés suite au renouvellement des facilités de crédit, à la réduction du niveau d'endettement et au gain à l'évaluation d'instruments financiers dérivés plus élevé.

Résultat avant les impôts sur le résultat

En raison des éléments susmentionnés, le résultat avant les impôts sur le résultat s'est élevé à 4,2 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 comparativement à 4,0 millions de dollars pour la période comparable de 2011, représentant une augmentation de 0,2 million de dollars ou 6,4 %.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2012, la charge d'impôts sur le résultat est demeurée stable à 1,0 million de dollars.

Résultat net

En raison des éléments susmentionnés, le résultat net pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 s'est établi à 3,2 millions de dollars comparativement à 3,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2011, ce qui représente une augmentation de 0,2 million de dollars ou 9,5 %.

Autres éléments du résultat global

Le rendement supérieur au rendement attendu sur les actifs des régimes de retraite à prestations déterminées de la Société contrebalancé partiellement par la baisse du taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées ont généré des gains actuariels nets pour un montant de 0,7 million de dollars. Ces variations ont eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

Période de douze mois close le 31 décembre 2012 par rapport à la période de douze mois close le 31 décembre 2011

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 se sont établis à 131,9 millions de dollars comparativement à 143,9 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011, ce qui représente une diminution de 12,0 millions de dollars ou 8,4 %. La diminution des produits d'exploitation est principalement due à la baisse du nombre d'unités vendues au Canada.

Les produits tirés des ventes au Canada ont diminué de 12,0 millions de dollars ou 9,1 %, passant de 132,3 millions de dollars à 120,3 millions de dollars, tandis que les produits tirés des ventes aux États-Unis sont demeurés stables à 11,6 millions de dollars.

La diminution des produits tirés des ventes au Canada découle principalement d'une baisse de 9,4 % des unités vendues contrebalancée par une hausse de 0,4 % du prix de vente moyen. La baisse du nombre d'unités vendues s'est ressentie dans tous les comptes mais de façon plus accentuée dans le marché des revendeurs nationaux, des grandes sociétés et dans le secteur public.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 se sont établies à 90,0 millions de dollars comparativement à 96,2 millions de dollars pour la même période en 2011, ce qui représente une diminution de 6,2 millions de dollars ou 6,5 %. L'incidence de la réduction du volume et de la mise en place de mesures de réduction de coûts expliquent principalement la baisse des charges opérationnelles.

La marge brute a diminué en 2012 comparativement à 2011. La détérioration de la marge brute est attribuable à la baisse du volume de vente et de la hausse de prix des matières premières contrebalancée par la mise en place de plusieurs mesures de réduction de coûts, incluant la conversion, pour le service futur au 1^{er} juillet 2012, de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont établis à 16,8 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 comparativement à 18,1 millions de dollars pour la même période en 2011, ce qui représente une diminution de 1,3 million de dollars ou 7,5 %. La baisse est principalement attribuable à la réduction de la charge de rémunération et de mauvaises créances.

BAIIA

En raison des éléments susmentionnés, le BAIIA pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 s'est élevé à 25,1 millions de dollars par rapport à 28,4 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011, ce qui représente une diminution de 3,3 millions de dollars ou 11,8 %.

Amortissement

La dotation aux amortissements pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 s'est élevée à 9,7 millions de dollars par rapport à 10,6 millions de dollars pour la période comparable de 2011, ce qui représente une baisse de 0,9 million de dollars ou 8,5 %. La diminution est principalement due à la révision des durées d'utilité de certains équipements de fabrication qui a été prolongée à partir du 1^{er} octobre 2011.

Dépréciation du goodwill

Une charge pour dépréciation du goodwill de 28,9 millions de dollars a été enregistrée au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2012 en conséquence de la baisse de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord qui est plus importante qu'anticipée.

Frais de financement

Les frais de financement se sont élevés à 2,4 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 comparativement à 6,0 millions de dollars pour la période comparable de 2011, ce qui représente une diminution de 3,6 millions de dollars ou 60,5 % imputable au gain à l'évaluation d'instruments financiers dérivés en 2012 de 0,5 million de dollars comparativement à une perte à l'évaluation d'instruments financiers dérivés en 2011 de 1,8 million de dollars, à la baisse de l'amortissement des frais de financement reportés suite au renouvellement des facilités de crédit et à la réduction du niveau d'endettement.

Résultat avant les impôts sur le résultat

En raison des éléments susmentionnés, le résultat avant les impôts sur le résultat représente une perte de 15,8 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 comparativement à un bénéfice de 11,5 millions de dollars pour la période comparable de 2011.

Charge d'impôts sur le résultat

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2012, la Société a enregistré une charge d'impôts sur le résultat de 2,9 millions de dollars comparativement à 3,2 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011, représentant une baisse de 0,3 million de dollars ou 8,9 %. La baisse est imputable au résultat moins élevé avant la portion non déductible de la charge pour dépréciation du goodwill.

Résultat net

En raison des éléments susmentionnés, le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012 représente une perte de 18,7 millions de dollars comparativement à un bénéfice de 8,3 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2011.

Autres éléments du résultat global

La baisse du taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées contrebalancée partiellement par un rendement supérieur au rendement attendu ont généré des pertes actuarielles nettes pour un montant de 4,1 millions de dollars. Ces variations ont eu une incidence sur les autres éléments du résultat global et le déficit de la Société.

Transactions entre parties liées

Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2012, la Société a reçu, dans le cours normal de ses activités, des services d'un actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 117 891 \$ (2011 – 34 674 \$).

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2012, les actifs non courants de la Société totalisaient 95,0 millions de dollars au Canada et 0,8 million de dollars aux États-Unis comparativement à 130,9 millions de dollars et 1,0 million de dollars respectivement au 31 décembre 2011.

Au Canada, les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 30,9 millions de dollars et à 120,3 millions de dollars pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2012 comparativement à 33,9 millions de dollars et à 132,3 millions de dollars pour les périodes comparables de 2011, représentant une diminution de 3,0 millions de dollars ou 8,8 % et de 12,0 millions de dollars ou 9,1 %. Aux États-Unis, les produits d'exploitation de la Société sont demeurés stables à 2,8 millions de dollars et à 11,6 millions de dollars.

Situation de trésorerie et sources de financement

Activités opérationnelles

Des flux de trésorerie de 13,7 millions de dollars ont été générés par les activités opérationnelles durant la période de douze mois close le 31 décembre 2012 par rapport à 19,0 millions de dollars durant la période comparable de 2011. La diminution des flux de trésorerie nets des activités opérationnelles est principalement due à la baisse de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et par la baisse des résultats avant les éléments hors trésorerie. La hausse du fonds de roulement au 31 décembre 2012, excluant la trésorerie, comparativement au 31 décembre 2011 provient principalement de la baisse des charges à payer reliées aux programmes de rémunération incitative et des impôts sur le résultat à payer, contrebalancée partiellement par une baisse des créances clients.

Activités d'investissements

Les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement se sont élevés à 2,2 millions de dollars durant la période de douze mois close le 31 décembre 2012, en raison de l'acquisition d'immobilisations corporelles. Dans la période comparable de 2011, des flux de trésorerie de 2,2 millions de dollars ont été générés en raison de la vente de l'usine de Markham contrebalancée partiellement par l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Durant la période de douze mois close le 31 décembre 2012, des flux de trésorerie de 9,0 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'activités de financement pour le remboursement des facilités de crédit, de même que le paiement des dividendes. De façon similaire, dans la période comparable de l'exercice précédent, des flux de trésorerie de 18,7 millions de dollars ont été utilisés dans le cadre d'activités de financement pour le remboursement des facilités de crédit, le paiement des dividendes et le paiement des distributions sur les parts du Fonds.

Sommaire de la situation de trésorerie et des sources de financement

Notre capacité à générer des flux de trésorerie des activités opérationnelles, de même que notre capacité d'emprunt sous les facilités de crédit en place, devraient nous permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour combler nos besoins anticipés pour les projets existants et futurs.

Obligations contractuelles

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2012 :

(en milliers de dollars)

	Total	Paiements à verser par exercice		
		2013	2014	2015 et exercices suivants
Facilités de crédit garanties	50 000 000	5 000 000	5 000 000	40 000 000
Intérêts sur facilités de crédit garanties	5 301 961	1 984 834	1 851 789	1 465 338
Passif financier dérivé	700 435	342 000	252 000	106 435
Contrats de location simple	7 377 099	1 719 418	1 487 098	4 170 583
Total	63 379 495	9 046 252	8 590 887	45 742 356

Financement

Les facilités de crédit garanties de la Société consistent en une facilité de crédit renouvelable de 20 millions de dollars, une facilité d'emprunt à terme d'un montant de 45 millions de dollars (50 millions de dollars au 31 décembre 2011) et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars (voir « Événements récents »). Au 31 décembre 2012, Supremex avait prélevé 5 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que 45 millions de dollars sur la facilité d'emprunt à terme.

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée au refinancement des facilités de crédit existantes, au fonds de roulement et aux fins générales de Supremex. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations peut être affectée au financement des acquisitions et des dépenses en immobilisations permises. La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. La facilité d'emprunt à terme est remboursable par versements de capital trimestriels de 1 250 000 \$. De plus, la Société devra effectuer annuellement un remboursement de capital d'un montant égal à 50 % de ses flux de trésorerie annuels excédentaires, tel qu'il est défini dans la convention de crédit, si le ratio dette/BAIIA est supérieur à 2,50, ou 25 % advenant le cas où le ratio dette/BAIIA soit entre 2,50 et 2,00. Aucun remboursement additionnel de capital n'est requis si le ratio dette/BAIIA est inférieur à 2,00, ce qui était le cas en 2012.

Les facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables. Au 31 décembre 2012, le taux d'intérêt sur les facilités de crédit renouvelables et d'emprunt à terme était de 3,54 %. Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes les clauses restrictives de ses facilités de crédit.

Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

Structure du capital

Au 11 mars 2013, Supremex avait 28 960 867 actions ordinaires en circulation.

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 5 décembre 2011, la Société pouvait acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 500 000 actions jusqu'au 4 décembre 2012. Au cours des périodes de trois et douze mois terminées le 31 décembre 2012, la Société a racheté 260 900 actions et 336 900 actions aux fins d'annulation à des prix se situant entre 1,05 \$ et 1,62 \$ par action ordinaire et a ainsi conclu son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

Les facilités de crédit de la Société portent intérêt à un taux variable qui donne lieu au risque que son résultat et ses flux de trésorerie puissent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. Au 14 janvier 2011, Supremex Inc. a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis, ce qui donne lieu au risque que son résultat et ses flux de trésorerie subissent l'incidence défavorable de la variation du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits d'exploitation de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante des charges de Supremex, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certains investissements en capital, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits d'exploitation de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour qui le prix de vente est sensible à la concurrence américaine. L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2012 par suite de la baisse des achats faits en dollars américains (se reporter à la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 20 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Faits saillants de la situation financière

(en milliers de dollars, à l'exception du ratio)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Fonds de roulement	10 215	5 825
Total de l'actif	129 565	166 841
Total des facilités de crédit garanties	49 356	54 177
Capitaux propres	37 907	64 667

Supremex verse des dividendes trimestriels à ses actionnaires au gré du conseil d'administration. Le dividende déclaré et payé au cours du quatrième trimestre de 2012 a été de 869 876 \$ ou 0,03 \$ par action.

Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109 – *Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction, lequel agit également en qualité de chef de la direction financière, qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir l'assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction, lequel agit également en qualité de chef de la direction financière, a procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et a conclu, d'après son évaluation, que ces contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2012.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction, lequel agit également en qualité de chef de la direction financière, a procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et a conclu, d'après son évaluation, que ce contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2012. Afin de procéder à son évaluation, le président et chef de la direction, lequel agit également en qualité de chef de la direction financière, a utilisé les critères énoncés par le *Committee of Sponsoring Organizations («COSO»)* de la *Treadway Commission* dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Finalement, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui soit survenu au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et qui ait eu, ou qui pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations, à poser des jugements et à formuler des hypothèses qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations, jugements et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent à la juste valeur implicite du goodwill, à l'établissement de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises, au calcul des prestations de retraite et d'autres avantages du personnel, à la durée d'utilité de certains actifs aux fins de l'amortissement ainsi qu'à l'évaluation de la valeur de recouvrement nette, aux impôts sur le résultat et à l'établissement de la juste valeur des instruments financiers. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et des hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les méthodes que la Société juge les plus critiques pour bien comprendre et évaluer ses résultats financiers présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimative. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur.

Bien que la Société effectue habituellement son test annuel de dépréciation du goodwill au 31 décembre, au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a identifié plusieurs indicateurs pouvant démontrer que son goodwill pouvait être compromis. Par conséquent, au 30 septembre 2012, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société à la lumière de l'évolution du marché. La Société a conclu que la valeur recouvrable, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable et une charge pour dépréciation du goodwill a été comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2012.

Au 31 décembre 2012, la Société a revu son test de dépréciation du goodwill et puisqu'aucune hypothèse n'a changé de façon significative depuis le 30 septembre 2012, la Société a conclu qu'aucune dépréciation additionnelle de la valeur comptable du goodwill n'était requise.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 30 septembre 2012 et du 31 décembre 2012, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits d'exploitation, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits d'exploitation

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits d'exploitation, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est un estimé du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	Hypothèses
Taux d'actualisation avant impôts	15,6 %
Taux d'imposition	25,8 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %

Sensibilité aux changements d'hypothèses

La direction croit qu'une augmentation de 1 % du taux d'actualisation avant impôts ou une augmentation de 1 % du taux de déclin perpétuel, de façon isolée, diminuerait la valeur recouvrable d'environ 4,4 millions de dollars.

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le rendement attendu des actifs disponibles pour le versement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses significatives :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,90 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,50 %
Rendement attendu des actifs des régimes	6,00 %
Taux de croissance de la rémunération	3,25 %

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2012, nous avons utilisé la méthode de la *Courbe de taux d'actualisation comptable de ICA de Fiera Capital*, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*. Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations d'environ 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2012.

Taux de rendement attendu

Le taux de rendement attendu des actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque classe de catégorie d'actifs à l'aide d'un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement attendu sur de longues durées pour différentes classes d'actifs. Les frais attendus payables par les régimes sont déduits de ce taux de rendement attendu. Pour la Société, une hausse ou baisse de 0,25 % du taux de rendement attendu aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter la charge de retraite d'environ 0,2 million de dollars pour l'exercice 2012.

Taux d'augmentation des salaires

Les augmentations de salaires futurs sont basées sur les taux d'inflation futurs attendus.

Évolution des coûts médicaux

Le calcul de l'évolution des coûts médicaux repose sur l'expérience actuarielle relative aux demandes de prestations médicales de la Société, ainsi que sur une projection des coûts médicaux sur les périodes à venir. Le taux moyen d'évolution des coûts médicaux retenu pour 2012 est de 6,7 %, taux qui diminue graduellement pour atteindre 2,5 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat est connu en définitive après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2012 de la Société correspondait à 26,1 % de son résultat avant impôts sur les résultats. Une augmentation de 1 % du taux effectif aurait augmenté la charge d'impôts de 2012 d'environ 111 000 \$.

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants de la Société, y compris les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les flux de trésorerie futurs prévus actualisés provenant d'un actif sont inférieurs à la valeur comptable de ce dernier. La perte de valeur constatée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société examine périodiquement la durée de vie utile estimative de tous les actifs non courants et la révisé au besoin.

Nouvelles normes comptables

Récents prises de position comptables

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2010, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, établit les principes de présentation de l'information financière pour les actifs et les passifs financiers afin de présenter des informations utiles et pertinentes aux utilisateurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.

IFRS 10, États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles relativement à la notion de contrôle à titre de facteur concluant pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme intégrale établissant les obligations d'information pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et d'autres entités non comptabilisées.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (l'« IFRS 13 »). L'IFRS 13 favorisera la constance et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation de la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS.

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (l'« IAS 1 »). Cet amendement de l'IAS 1 a comme objectif d'améliorer la présentation des éléments composant les autres éléments du résultat global.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 19, *Avantages de personnel* (l'« IAS 19 »). Cet amendement de l'IAS 19 a pour but d'améliorer la comptabilisation et d'accroître les obligations d'information pour les régimes de retraite à prestations définies.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés des périodes intermédiaires et annuelles de la Société ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Par contre, en décembre 2011, l'IASB a reporté l'application obligatoire de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2015.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (l'« IAS 32 ») afin de clarifier les exigences de compensation des actifs et passifs financiers. Ces modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. De plus, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 ») afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers. Ces modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

La Société a entrepris d'évaluer les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Événements récents

Le 20 février 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 15 mars 2013 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 4 mars 2013.

Tel que permis dans la convention de crédit, la Société a demandé, le 21 février 2013, l'annulation de la facilité de crédit pour acquisitions et dépenses d'immobilisations de 25 millions de dollars en date du 22 février 2013. Aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit à cette date.

Facteurs de risque

Les résultats opérationnels, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de la direction de Supremex.

Déclin de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. Supremex pourrait devoir faire concurrence à des produits substitués, ce qui aurait un effet sur la demande pour ses produits. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple, pour régler des factures de services publics et de cartes de crédit. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes particuliers d'utilisateurs. Les entreprises de toute taille font aussi appel à l'électronique pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues. On s'attend donc à ce que la baisse de la demande des entreprises pour des enveloppes et d'autres documents imprimés continue dans l'avenir.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance continue dans un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'un déclin graduel et généralisé de l'utilisation des produits conventionnels à base de papier. Les activités de Supremex dépendent du courrier commercial et de la publicité directe. Le volume de courrier commercial semble avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'emploi accru de moyens de communication et de transfert de l'information non conventionnels comme la télécopie, le courrier électronique et Internet. Bien que la direction croie que la réduction significative du volume d'enveloppes employées en publicité directe observée au cours des dernières années était imputable aux conditions économiques, nous sommes forcés d'admettre que plusieurs entreprises réduisent leurs dépenses de marketing et font passer une portion de leurs dépenses de marketing à d'autres canaux médiatiques. Rien ne garantit que le secteur de la publicité directe connaîtra le même volume de ventes. C'est pourquoi rien ne garantit que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir à leur niveau passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement à améliorer son efficacité opérationnelle et à développer de nouveaux produits tels que le protecteur pour carte RFID.

Services postaux

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou quelque autre arrêt de travail des employés de la poste syndiqués se traduiraient par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, et cela pourrait avoir un effet défavorable important sur Supremex. Au cours de l'été 2011, il y a eu un arrêt de travail à Postes Canada qui a duré environ trois semaines. Durant cette période, les livraisons d'enveloppes aux clients ont été légèrement touchées, et certaines commandes de publicité directe ont été annulées. L'adoption de la facturation en ligne a aussi augmenté au cours de cette période. De nombreuses sociétés importantes ont utilisé l'arrêt de travail de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation en ligne. Il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail vu son effet potentiel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux ont une influence considérable sur l'utilisation des enveloppes; une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer. Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aurait pas d'incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi de type « Do-not-mail » aux États-Unis qui toucherait l'industrie du marketing direct. Des lois de type « Do-not-mail » sont proposées au niveau des états. En 2008, de tels projets de loi ont été déposés dans certains états, mais aucun n'a été adopté. Cela étant dit, si de telles lois étaient adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à en donner préavis ni à subir de pénalité. D'autre part, même si un client décide de continuer de faire affaire avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes resteront de la même ampleur et seront soumises aux mêmes conditions. La base de clients de Supremex est bien diversifiée, et aucun client ne représente plus de 10 % des ventes, réduisant ainsi la dépendance envers un seul client.

Concurrence

En dépit de la position de chef de file de Supremex sur le marché canadien, l'entrée de nouveaux concurrents sur le marché canadien des enveloppes pourrait avoir une incidence sur les marges et les ventes. La force du dollar canadien par rapport au dollar américain a incité des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien au cours des cinq dernières années. Les grands manufacturiers d'enveloppes américains utilisent leur capacité excédentaire pour pénétrer le marché canadien. Tant que le marché américain demeure faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. À l'automne 2008, le dollar canadien a baissé d'environ 25 %, diminuant la pression sur le marché canadien. Depuis, le dollar a repris de la valeur et se transige presque à parité avec la devise américaine, ce qui crée de la pression sur les prix de vente au Canada. Par contre, les frais de transport ainsi que l'efficacité de la livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de ventes importants.

Dans le marché actuel, les fabricants d'enveloppes canadiens sont fortement concurrentiels en matière de prix afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importance de la part de marché canadien détenue par Supremex, la majorité des nouveaux clients de nos compétiteurs sont d'anciens clients de Supremex.

Pour réduire ce risque, la Société continue de mettre l'accent sur ses programmes d'amélioration continue, sur ses initiatives de réduction des coûts et sur le développement de produits et services à valeur ajoutée pour compléter ses activités de base existantes. Elle est toujours convaincue de la valeur d'offrir un service dans tous les principaux marchés du Canada et d'y être présente.

Cycles économiques

Un risque important auquel Supremex fait face et qu'il ne peut contrôler est celui lié aux cycles économiques. Dans une économie faible, la publicité directe est le secteur du marché de Supremex qui est le plus touché. Il y a une relation directe entre la croissance du PIB et le niveau des ventes de publicité directe. En raison de la conjoncture récente, nous avons subi une baisse importante du volume des ventes de publicité directe. Pour Supremex, cette incidence est partiellement atténuée, puisque la publicité directe représente environ 20 % de son volume de ventes annuel. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume de ventes annuel de Supremex, les cycles économiques ont eu une incidence moindre que sur le volume des ventes de publicité directe, puisque les entreprises continuent d'envoyer leurs factures à leurs clients par la poste, et la pénétration du marché de la facturation électronique est très faible dans ce segment du marché. Depuis de nombreuses années, le volume de courrier commercial subit une baisse.

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, pour le service futur, de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Au 31 décembre 2012, nous avons estimé le déficit de solvabilité à 20,6 millions de dollars.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement des régimes de retraite et du taux d'actualisation, ce qui pourrait toucher la situation financière de Supremex.

Environnement

L'industrie dans laquelle la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans ses activités quotidiennes. Comme le marché se soucie de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus que les produits et services de Supremex soient favorables à l'environnement. Par exemple, le souci environnemental pourrait modifier les habitudes des consommateurs, et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux favorables à l'environnement, mais plus coûteux dans son processus de production. Dans le but de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan de l'industrie par son engagement en faveur de l'environnement et collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire ses effets sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien de l'enveloppe en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux favorables à l'environnement, comme des feuilles de papier recyclées à 100 %.

Taux de change

Une partie des produits d'exploitation de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante des charges de Supremex, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certains investissements en capital, sont engagées en dollars américains. En outre, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain a diminué en 2012 en raison d'une baisse des achats en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 8,8 % des produits consolidés de l'exercice 2012, en hausse comparativement à 8,1 % en 2011.

Disponibilité des capitaux

En 2011, la Société a conclu le refinancement de ses facilités de crédit totalisant 95 millions de dollars, consistant en une facilité de crédit renouvelable de 20 millions de dollars, une facilité de crédit à terme de 50 millions de dollars et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars. La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015 (voir « Événements récents »). La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. Bien que la Société ait renouvelé son financement, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et que, s'ils peuvent l'être, ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions acceptables.

Hausses du coût des matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur nos activités.

Notons d'abord que le rétrécissement actuel du marché du papier entraîné par les fermetures de papeteries a causé une diminution de l'approvisionnement en papier, ce qui pourrait entraîner des augmentations de prix du papier. Bien que la Société transfère habituellement les coûts du papier aux clients, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur nos activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients, particulièrement dans les conditions économiques actuelles. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si elle ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et est généralement disciplinée dans le transfert à ses clients de toute augmentation de coût des matières premières.

Les fluctuations du prix du pétrole, une composante clé du matériel à fenêtre, de l'encre et de l'adhésif, ont un effet direct sur leur prix. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur nos activités si elle entraîne une modification des habitudes d'achat de nos clients.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour limiter ce risque, la Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. En raison de la diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique, la Société est protégée contre une concentration du risque de crédit. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend de grands clients nationaux comme des sociétés canadiennes importantes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Historiquement, le niveau de créances douteuses a toujours été bas vu la nature des clients. Au 31 décembre 2012, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux créances clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques du marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 30 millions de dollars. La politique de la Société est d'avoir une portion de sa dette à long terme à taux fixe. Considérant le swap conclu en début d'exercice, la portion à taux fixe représentait 43 % de la dette à long terme au moment où le swap a été conclu. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires. Ce swap convertit le taux d'intérêt variable basé sur les taux des acceptations bancaires en un taux fixe moyen de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la majoration applicable qui était de 225 points de base au 31 décembre 2012.

Dans le but de réduire ce risque, la Société s'efforce de maintenir une combinaison adéquate de dettes à taux fixes et de dettes à taux variables.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris aux frais occasionnés par un vice de produit ou un retard de livraison ou par un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou règlements, ou une série de poursuites en cas de réclamations multiples pourraient toucher défavorablement les activités de Supremex, sa situation financière, ses résultats opérationnels et son encaisse disponible aux fins de distribution.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables, notamment des énoncés concernant les prévisions du BAIIA, le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables sur les résultats, les circonstances, le rendement ou les attentes futurs prévus. Un énoncé est prospectif lorsqu'il repose sur les connaissances et attentes actuelles de Supremex pour présenter une prévision quant à l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats opérationnels, du rendement, des perspectives et occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes et ne devraient pas être lus comme étant des garanties de résultats ou de rendements futurs, et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, prévisions ou projections dans ces énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les suivants : les cycles économiques, les fonds disponibles, le déclin de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, l'augmentation du financement des régimes de retraite, les lacunes des services postaux, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les hypothèses, attentes, estimations, risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2012, notamment, à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Définition du BAIIA et des mesures non conformes aux IFRS

Le « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, (gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles et dépréciation du goodwill. Supremex est d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

Le BAIIA ne constitue pas une mesure de rendement reconnue selon les IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur de la performance de la Société.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs de la Société se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

(Auparavant « Fonds de Revenu Supremex »)

31 décembre 2012 et 2011

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Supremex Inc

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Supremex Inc, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Supremex Inc. aux 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 conformément aux IFRS.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 11 mars 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118111

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2012 \$	2011 \$
ACTIFS			
Actif courant			
Trésorerie		5 093 876	2 606 332
Créances clients	5	15 071 817	18 740 499
Impôts sur le résultat à recevoir		11 115	—
Stocks	6	13 017 305	13 103 192
Frais payés d'avance		605 258	512 584
Total de l'actif courant		33 799 371	34 962 607
Immobilisations corporelles	7	28 264 702	29 528 673
Actif d'impôt différé	8	176 426	—
Immobilisations incorporelles	9	20 435 129	26 599 029
Goodwill	10	46 889 125	75 751 125
Total de l'actif		129 564 753	166 841 434
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	11	18 157 589	19 990 280
Provisions	12	426 311	656 567
Impôts sur le résultat à payer		—	3 490 996
Tranche courante des facilités de crédit garanties	13	5 000 000	5 000 000
Total du passif courant		23 583 900	29 137 843
Facilités de crédit garanties	13	44 355 599	49 176 934
Passif d'impôt différé	8	—	2 182 392
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	14	21 852 000	19 251 100
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	14	615 200	649 600
Passif financier dérivé	13	1 251 154	1 776 293
Capitaux propres			
Capital-actions	15	9 885 008	10 000 000
Surplus d'apport		280 108 017	280 423 746
Déficit		(252 002 146)	(225 680 313)
Écart de change		(83 979)	(76 161)
Total des capitaux propres		37 906 900	64 667 272
Total du passif et des capitaux propres		129 564 753	166 841 434

Engagements, éventualités et garanties (note 18)

Évènements postérieurs (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration :

Par : (Signé) Michael Rapps
Administrateur

Par : (Signé) Gilles Cyr
Administrateur

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2012 \$	2011 \$
Produits d'exploitation		131 874 631	143 892 199
Charges opérationnelles	6, 17	89 996 324	96 209 379
Frais de vente et d'administration	17	16 788 045	18 144 751
Résultat opérationnel avant amortissement, (gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles, dépréciation du goodwill et frais de restructuration		25 090 262	29 538 069
Amortissement des immobilisations corporelles	7	3 499 088	4 397 561
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	6 163 900	6 163 900
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(17 517)	400 165
Dépréciation du goodwill	10	28 862 000	—
Frais de restructuration	12	—	1 089 401
Résultat opérationnel		(13 417 209)	17 487 042
Frais de financement	13	2 361 428	5 974 751
Résultat avant impôts sur le résultat		(15 778 637)	11 512 291
Impôts sur le résultat	8	2 912 035	3 197 417
Résultat net		(18 690 672)	8 314 874
Résultat net de base et dilué par action		(0,6393)	0,2838
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		29 237 295	29 297 767

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2012	2011
		\$	\$
Résultat net		(18 690 672)	8 314 874
Autres éléments du résultat global			
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 1 476 781 \$ (2011 – 4 091 882 \$)	14	(4 103 319)	(11 818 418)
Pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur le résultat de 7 810 \$ (2011 – 9 944 \$)	14	(21 890)	(28 656)
Écarts de change comptabilisés		(7 818)	7 518
Autres éléments du résultat global		(4 133 027)	(11 839 556)
Total du résultat global		(22 823 699)	(3 524 682)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions (notes 1 et 15) \$	Parts du Fonds (notes 1 et 15) \$	Surplus d'apport (notes 1 et 15) \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2011	10 000 000	—	280 423 746	(225 680 313)	(76 161)	64 667 272
Résultat net	—	—	—	(18 690 672)	—	(18 690 672)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(4 125 209)	(7 818)	(4 133 027)
Total du résultat global	—	—	—	(22 815 881)	(7 818)	(22 823 699)
Dividendes déclarés (note 16)	—	—	—	(3 505 952)	—	(3 505 952)
Actions rachetées et annulées (note 15)	(114 992)	—	(315 729)	—	—	(430 721)
Au 31 décembre 2012	9 885 008	—	280 108 017	(252 002 146)	(83 979)	37 906 900
Au 31 décembre 2010	—	282 798 322	7 625 424	(219 511 314)	(83 679)	70 828 753
Résultat net	—	—	—	8 314 874	—	8 314 874
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(11 847 074)	7 518	(11 839 556)
Total du résultat global	—	—	—	(3 532 200)	7 518	(3 524 682)
Conversion en société par actions	282 798 322	(282 798 322)	—	—	—	—
Réduction du capital versé	(272 798 322)	—	272 798 322	—	—	—
Dividendes déclarés	—	—	—	(2 636 799)	—	(2 636 799)
Au 31 décembre 2011	10 000 000	—	280 423 746	(225 680 313)	(76 161)	64 667 272

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2012 \$	2011 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(18 690 672)	8 314 874
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	3 499 088	4 397 561
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	6 163 900	6 163 900
Amortissement des frais de financement reportés	13	229 556	881 796
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(17 517)	400 165
Dépréciation du goodwill	10	28 862 000	—
(Gain) perte à l'évaluation d'instruments financiers dérivés	13	(525 139)	1 776 293
Recouvrement d'impôt différé	8	(874 227)	(1 092 562)
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		3 668 682	745 823
Variation des stocks		85 887	(1 163 472)
Variation des frais payés d'avance		(92 674)	(87 391)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(1 832 691)	(121 532)
Variation des provisions		(230 256)	(274 730)
Variation des impôts sur le résultat à recevoir et à payer		(3 502 111)	2 745 313
Variation de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées		(2 979 200)	(3 643 500)
Variation de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite		(64 100)	(37 300)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles, montant net		13 700 526	19 005 238
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'entreprise		—	109 623
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(2 347 392)	(3 998 290)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		107 417	336 611
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente		—	5 727 170
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(2 239 975)	2 175 114
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement de la facilité de crédit à terme		(5 000 000)	(15 625 000)
Dividendes payés	16	(3 505 952)	(2 636 799)
Frais de financement engagés		(50 891)	(858 852)
Rachat de capital-actions pour annulation	15	(430 721)	—
Hausse de la facilité de crédit renouvelable		—	709 114
Distributions payées sur les parts du Fonds		—	(292 978)
Flux de trésorerie de financement, montant net		(8 987 564)	(18 704 515)
Variation nette de la trésorerie		2 472 987	2 475 837
Variation nette liée à la conversion de devises		14 557	(18 379)
Trésorerie au début de la période		2 606 332	148 874
Trésorerie à la fin de la période		5 093 876	2 606 332
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		2 660 394	3 135 932
Intérêts reçus		5 780	5 679
Impôts sur le résultat payés		7 336 626	1 523 427
Impôt sur le résultat reçus		167 409	29 370

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités opérationnelles dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ ET MODE DE PRÉSENTATION

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social est situé au 7213 rue Cordner à LaSalle au Québec. La Société succède au Fonds de Revenu Supremex (le « Fonds ») par suite de la conversion de la structure de fiducie de revenu en société par actions, le 1^{er} janvier 2011 (la « Date de prise d'effet »).

Le 7 mai 2010, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé le plan d'arrangement (l'« Arrangement ») aux termes duquel la structure de fiducie de revenu du Fonds a été convertie en société par actions nommée Supremex Inc. L'ordonnance définitive de la Cour supérieure du Québec à l'égard de l'Arrangement a été reçue le 10 mai 2010.

Aux termes de l'Arrangement, les porteurs de parts du Fonds ont reçu, en échange de chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Supremex.

L'Arrangement a été comptabilisé selon la méthode de la continuité des intérêts communs du Fonds, puisque Supremex continuera d'exercer les activités du Fonds et qu'il n'y a aucun transfert de propriété. En vertu de la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs, les transferts d'actifs, de passifs et de capitaux propres du Fonds à Supremex sont comptabilisés à leur valeur comptable nette à la Date de prise d'effet de la transaction. Par conséquent, à des fins comptables, la transaction doit être comptabilisée comme s'il s'agissait d'une continuation du Fonds, mais le capital de celle-ci doit refléter l'échange de parts du Fonds contre des actions ordinaires de Supremex. Ainsi, certains termes comme détenteur d'actions / porteurs de parts, dividende/distribution et action/part peuvent être employés de manière interchangeable tout au long de ces états financiers consolidés. Au cours des périodes présentées jusqu'à la Date de prise d'effet de la conversion, tous les paiements aux porteurs de parts ont été versés sous forme de distributions liées aux parts du Fonds. Après cette date, tous les paiements aux actionnaires ont été versés sous forme de dividendes.

Toute référence au Fonds pour des périodes ultérieures au 1^{er} janvier 2011 renvoie à Supremex Inc. comme société remplaçante du Fonds. Les termes « Société », « action », « dividendes » et « actionnaires » renvoient à « Fonds », « part », « distributions » et « porteurs de parts » pour les opérations qui ont eu lieu avant la conversion du Fonds en société par actions.

Par suite de l'Arrangement, le capital versé des actions ordinaires a été réduit à un montant de 10 millions de dollars à la Date de prise d'effet.

Les activités de Supremex suivent une tendance saisonnière avec des produits d'exploitation plus élevés durant la période d'août à février surtout en raison du nombre accru d'envois postaux et de publicités liés à des événements comme la rentrée scolaire, les campagnes de financement, la saison des Fêtes et la période des impôts.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 11 mars 2013.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et des actifs détenus en vue de la vente qui ont été évalués à la juste valeur.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales, Buffalo Enveloppe Inc., Enveloppe Montréal (2008) Inc. et Enveloppe Québec (2008) Inc., au 31 décembre 2012.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais de transaction liés aux acquisitions sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charges identifiables. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées et de produits connexes.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur au moment des transactions. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés.

Les produits d'exploitation sont comptabilisés lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, notamment la responsabilité de gestion, ont été transférés à l'acheteur;
- le montant des produits d'exploitation peut être évalué de façon fiable;
- l'obtention d'avantages économiques est probable; et
- les coûts engagés ou devant être engagés peuvent être évalués de façon fiable.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits d'exploitation particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits d'exploitation sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont livrés dans un délai établi et sont isolés des stocks qui sont destinés à être vendus, le risque inhérent à la propriété des biens est assumé par le client, et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaire, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporelles à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporelles (report de crédits d'impôt et pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits d'exploitation, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- le montant des créances clients et des dettes fournisseurs inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

Avantages du personnel

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, pour le service futur, de ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées. Tous les régimes à prestations déterminées sont financés. Par le passé, les entreprises acquises offraient également, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie. Ces avantages ne sont pas financés.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le calcul de la charge de retraite fait appel à des hypothèses, notamment les rendements attendus des actifs disponibles aux fins du règlement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations de retraite, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux d'augmentation prévu des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur. Les résultats réels s'écarteront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses. La partie acquise du coût des services passés découlant de modifications au régime est immédiatement comptabilisée en résultat, alors que la partie non acquise est amortie selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus au moment du calcul est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première catégorie qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les contributions futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Régime de rémunération à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie, les services rendus par les membres du personnel constituant la contrepartie de ces règlements. Le coût de ce régime de rémunération à base d'actions dont les paiements sont réglés en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur est passée en charges sur la durée d'acquisition des droits, avec la comptabilisation du passif correspondant. Ce passif est réévalué à la juste valeur à la fin de chaque période jusqu'à la date de règlement. Les changements de juste valeur marchande sont enregistrés dans les charges d'avantages du personnel.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	7 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et des ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur comptable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Sortie d'actifs non courants et abandon d'activités

Les actifs non courants sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable étant donné que les actifs destinés à la vente sont disponibles immédiatement dans leur condition actuelle. Parmi les critères de classement d'actif détenu en vue de la vente figurent la décision ferme prise par la direction ou le conseil d'administration de se départir d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs précis et l'intention de conclure la vente dans les douze prochains mois. Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente et ils ne sont plus amortis. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la Société et :

- qu'ils représentent une gamme d'activité ou une région géographique principale distincte;
- qu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une gamme d'activité ou d'une région géographique principale distincte; ou
- qu'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Provisions pour frais de restructuration

Les provisions pour frais de restructuration sont seulement comptabilisées lorsque les critères généraux de comptabilisation des provisions sont atteints. De plus, un plan détaillé et officiel doit être suivi par la Société, et ce plan doit contenir les informations relatives à l'entité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés ainsi qu'une estimation détaillée des coûts associés et un calendrier approximatif. Les personnes touchées doivent aussi s'attendre valablement à ce que la restructuration ait cours ou que sa mise en œuvre ait déjà commencé.

Si la variation de la valeur temporelle de l'argent est importante, les provisions sont actualisées à l'aide d'un taux courant avant impôts qui reflète, lorsqu'il convient, les risques spécifiques à ces passifs. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Contrat de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété ont été transférés à la Société sont classés à titre de contrat de location-financement. Les actifs qui répondent aux critères des contrats de location-financement sont inscrits au moindre de la valeur actuelle des paiements au titre de la location ou de la juste valeur de l'actif loué au début du contrat. Les paiements minimaux de location sont ventilés entre les frais de financement et le passif. Les frais de financement sont alloués à chaque période visée par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes : à la juste valeur en résultat ou prêts et créances. Le classement dépend des intentions au moment de l'acquisition des actifs financiers. La Société détermine le classement de ses actifs financiers au moment de leur comptabilisation initiale.

Juste valeur par le biais du résultat net

Classement

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement afin d'être vendus à court terme, tel que les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou s'ils ont été désignés ainsi par la Société. Les actifs de cette catégorie comprennent la trésorerie et les dérivés qui ne sont pas admissibles comme instrument de couverture.

Comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, initialement et par la suite, à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les coûts de transaction sont passés en charges.

Prêts et créances

Classement

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs courants, sauf s'ils viennent à échéance plus de douze mois après la fin de la période. En pareil cas, ils sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances de la Société comprennent les créances clients inscrites à l'état de la situation financière consolidé.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Perte de valeur des actifs financiers

À la fin de chaque période, la Société évalue s'il existe une indication objective d'une dépréciation d'un actif financier. La perte de valeur, égale à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur actuelle, est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

31 décembre 2012 et 2011

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – (suite)

Passifs financiers

Les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions et les facilités de crédit garanties sont classés à titre de passifs financiers. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux effectif.

Instruments dérivés de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et réévalués par la suite à la juste valeur.

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés de la Société fait appel au jugement de la direction et exige qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits d'exploitation, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimative. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 10).

31 décembre 2012 et 2011

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations déterminés qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le rendement attendu des actifs disponibles pour le versement des prestations de retraite, le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 14). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque juridiction fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de nombreuses administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS SIGNIFICATIFS – (suite)

Dépréciation des actifs non courants

Les actifs non courants de la Société, y compris les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être entièrement recouvrable. Un test de dépréciation est effectué lorsque les flux de trésorerie futurs prévus actualisés provenant d'un actif sont inférieurs à la valeur comptable de ce dernier. La perte de valeur constatée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La Société examine périodiquement la durée de vie utile estimative de tous les actifs non courants et la révisé au besoin.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

De nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations des normes actuelles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). Leur application est obligatoire pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les normes applicables à la Société qui sont touchées sont les suivantes :

- IFRS 9, *Instruments financiers*
En octobre 2010, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). L'IFRS 9, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, dicte les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui entraîneront la présentation d'informations pertinentes et utiles pour les lecteurs des états financiers aux fins de leur évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (l'« IFRS 10 »). L'IFRS 10, qui remplace le SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, fournit des directives additionnelles sur la notion de contrôle à titre de facteur important pour établir si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère.
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (l'« IFRS 12 »). L'IFRS 12 est une nouvelle norme et établit des obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et autres entités non comptabilisées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES – (suite)

- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*
En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (l'« IFRS 13 »). L'IFRS 13 favorisera la constance et réduira la complexité en fournissant une définition précise de la juste valeur et une source unique pour l'application de cette méthode d'évaluation et les informations à fournir lorsque l'évaluation de la juste valeur est utilisée dans le référentiel IFRS.
- IAS 1, *Présentation des états financiers*
En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (l'« IAS 1 »). Cet amendement de l'IAS 1 a comme objectif d'améliorer la présentation des éléments composant les autres éléments du résultat global.
- IAS 19, *Avantages du personnel*
En juin 2011, l'IASB a amendé l'IAS 19, *Avantages de personnel* (l'« IAS 19 »). Cet amendement de l'IAS 19 a pour but d'améliorer la comptabilisation et d'accroître les obligations d'information pour les régimes de retraite à prestations définies.

Ces nouvelles normes sont en vigueur pour les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société des périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Par contre, en décembre 2011, l'IASB a reporté l'application obligatoire de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, au 1^{er} janvier 2015.

- IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*
En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (l'« IAS 32 ») afin de clarifier les exigences de compensation des actifs et passifs financiers. Ces modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. De plus, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 ») afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers. Ces modifications seront en vigueur pour les périodes annuelles et intermédiaires ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

La Société a entrepris d'évaluer les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

5. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Créances clients	14 572 956	17 727 394
Moins : Provision pour créances douteuses	(108 514)	(237 360)
Créances clients, montant net	14 464 442	17 490 034
Autres créances clients	607 375	1 250 465
	15 071 817	18 740 499

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

5. CRÉANCES CLIENTS – (suite)

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Courant	9 627 835	11 990 422
31 – 60 jours	3 768 323	4 411 804
61 – 90 jours	955 385	910 264
91 – 120 jours	126 620	203 123
Plus de 120 jours	94 793	211 781
	14 572 956	17 727 394

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Solde, au début de l'exercice	237 360	62 714
Charge pour l'exercice	51 286	235 527
Montants utilisés	(179 965)	(61 109)
Incidence des (pertes) profits de change	(167)	228
Solde, à la fin de l'exercice	108 514	237 360

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et constitue des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit.

6. STOCKS

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Matières premières	2 897 252	3 060 489
Produits en cours	99 941	227 185
Produits finis	10 020 112	9 815 518
	13 017 305	13 103 192

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles alloué aux stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 est de 93 283 795 \$ (2011 – 100 403 733 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2010	13 781 844	33 434 176	1 331 843	48 547 863
Acquisitions	1 743 492	2 104 479	150 319	3 998 290
Cessions	(343 129)	(1 337 413)	(28 831)	(1 709 373)
Transferts des actifs détenus en vue de la vente	—	34 937	—	34 937
Écart de conversion	259	32 118	1 290	33 667
Au 31 décembre 2011	15 182 466	34 268 297	1 454 621	50 905 384
Acquisitions	61 074	2 111 666	174 652	2 347 392
Cessions	—	(448 965)	(5 823)	(454 788)
Écart de conversion	(255)	(28 209)	(1 451)	(29 915)
Au 31 décembre 2012	15 243 285	35 902 789	1 621 999	52 768 073
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2010	1 903 043	15 203 247	991 628	18 097 918
Amortissement	455 863	3 777 012	164 686	4 397 561
Cessions	(343 129)	(776 155)	(28 831)	(1 148 115)
Transferts des actifs détenus en vue de la vente	—	21 577	—	21 577
Écart de conversion	267	6 017	1 486	7 770
Au 31 décembre 2011	2 016 044	18 231 698	1 128 969	21 376 711
Amortissement	444 908	2 884 910	169 270	3 499 088
Cessions	—	(359 065)	(5 823)	(364 888)
Écart de conversion	(255)	(5 834)	(1 451)	(7 540)
Au 31 décembre 2012	2 460 697	20 751 709	1 290 965	24 503 371
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2011	13 166 422	16 036 599	325 652	29 528 673
Au 31 décembre 2012	12 782 588	15 151 080	331 034	28 264 702

En date du 1^{er} octobre 2011, la Société a réévalué les durées d'utilité de ses équipements de fabrication et a déterminé qu'un ajustement était requis. Les durées d'utilité ont été prolongées à au moins cinq ans compte tenu de leur état, ce qui a résulté en une baisse de la charge d'amortissement d'approximativement 0,4 million de dollars en 2011 et 1,3 million de dollars en 2012. L'incidence future de ce changement devrait être une baisse de la charge d'amortissement d'environ 0,2 million de dollars en 2013 et une hausse totale de 1,8 million de dollars pour les exercices suivants jusqu'en 2016.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	3 786 262	4 289 979
Charge d'impôt différé :		
Reprise des différences temporelles	(874 227)	(1 092 562)
Charge d'impôts sur le résultat	2 912 035	3 197 417

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Impôt différé attribuable à des éléments crédités directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations définies	(1 476 781)	(4 091 882)
Avantage d'impôt différé attribuable aux pertes actuarielles constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	(7 810)	(9 944)
Avantage d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	(1 484 591)	(4 101 826)

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2012 \$	2011 \$
Résultat avant les impôts sur le résultat	(15 778 637)	11 512 291
(Reprise) charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 25,9 % (2011 – 27,4 %)	(4 085 089)	3 154 368
Incidence de la dépréciation de l'écart d'acquisition non déductible aux fins fiscales	6 969 268	—
Incidence de la variation des taux d'imposition en vigueur	43 331	88 245
Charges non déductibles et autres	(15 475)	(45 196)
Charge d'impôts sur le résultat	2 912 035	3 197 417

La variation des taux d'imposition prévus par la loi est causée principalement par la diminution du taux d'impôt fédéral et ontarien des sociétés, de même que par une variation dans la répartition des résultats de la Société entre les différentes juridictions qui calculent l'impôt à des taux différents.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

8. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT – (suite)

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$	2012 \$	2011 \$
Actifs d'impôt différé				
Obligation au titre des prestations de retraite constituées	5 657 000	4 950 263	770 044	932 089
Goodwill	1 932 948	1 625 168	(307 780)	214 665
Divers	355 529	502 940	155 221	(3 419)
Passif financier dérivé	323 898	456 759	132 861	(456 759)
Pertes autres qu'en capital	31 684	162 123	130 439	11 621
Charges liées au premier appel public à l'épargne	—	—	—	211 362
	8 301 059	7 697 253	880 785	909 559
Passifs d'impôt différé				
Immobilisations incorporelles	4 422 905	5 891 375	1 468 470	1 471 686
Immobilisations corporelles	3 310 146	3 448 338	138 192	370 900
Divers	391 582	539 932	148 350	159 535
	8 124 633	9 879 645	1 755 012	2 002 121
Recouvrement d'impôt différé			(874 227)	(1 092 562)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	176 426	(2 182 392)		

Rapprochement des actifs (passifs) d'impôt différé nets

	2012 \$	2011 \$
Solde, au début de l'exercice	(2 182 392)	(7 376 780)
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice, enregistrée dans l'état consolidé des résultats	874 227	1 092 562
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	1 484 591	4 101 826
Solde, à la fin de l'exercice	176 426	(2 182 392)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Total \$
Coût	60 884 000	755 000	61 639 000
Amortissement cumulé :			
Au 31 décembre 2010	28 517 239	358 832	28 876 071
Amortissement de la période	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2011	34 605 639	434 332	35 039 971
Amortissement de la période	6 088 400	75 500	6 163 900
Au 31 décembre 2012	40 694 039	509 832	41 203 871
Valeur comptable nette :			
Au 31 décembre 2011	26 278 361	320 668	26 599 029
Au 31 décembre 2012	20 189 961	245 168	20 435 129

10. GOODWILL

	\$
Coût :	
Au 31 décembre 2010	75 751 125
Au 31 décembre 2011	75 751 125
Dépréciation du goodwill	(28 862 000)
Au 31 décembre 2012	46 889 125

Test de dépréciation du goodwill

Au cours du troisième trimestre de 2012, plusieurs nouveaux indicateurs ont démontré que la baisse de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord était plus importante qu'anticipée et que cette baisse devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Cette détérioration est notamment confirmée par la baisse plus importante que prévu de la demande de papier fin non couché, baisse qui s'est accélérée depuis juin 2012. Les négociations et discussions avec nos principaux clients au troisième trimestre nous ont aussi révélé une baisse permanente de leurs besoins, certains ayant même annoncé récemment l'abandon de l'usage d'enveloppes pour une portion de leurs activités.

Par conséquent, la Société a dû revoir ses prévisions financières et effectuer un test de dépréciation du goodwill au 30 septembre 2012 plutôt qu'au 31 décembre 2012, selon sa politique comptable décrite à la note 2. La Société a conclu que la valeur recouvrable de son unique unité génératrice de trésorerie, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable et une charge de dépréciation du goodwill de 28,9 millions de dollars a été comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2012.

Au 31 décembre 2012, la Société a revu son test de dépréciation du goodwill et puisqu'aucune hypothèse n'a changé de façon significative depuis le 30 septembre 2012, la Société a conclu qu'aucune dépréciation additionnelle de la valeur comptable du goodwill n'était requise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

10. GOODWILL – (suite)

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 30 septembre 2012 et du 31 décembre 2012, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits d'exploitation, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits d'exploitation

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits d'exploitation, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans qui reflète la demande décroissante et a, par la suite, utilisé un taux de déclin perpétuel à long terme. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») pour des sociétés comparables œuvrant dans des secteurs semblables. Le CMPC est un estimé du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de créance, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2012	2011
Taux d'actualisation avant impôts	15,6 %	15,8 %
Taux d'imposition	25,8 %	25,7 %
Taux de déclin perpétuel	3,0 %	0,0 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

10. GOODWILL – (suite)

Sensibilité aux changements d'hypothèses

La direction croit qu'une augmentation de 1 % du taux d'actualisation avant impôts ou une augmentation de 1 % du taux de déclin perpétuel, de façon isolée, diminuerait la valeur recouvrable d'environ 4,4 millions de dollars.

11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Dettes fournisseurs	10 141 306	9 947 326
Charges à payer	8 016 283	10 042 954
	18 157 589	19 990 280

Les dettes fournisseurs et charges à payer ne portent pas intérêt et sont généralement payées dans les 20 à 60 jours.

12. PROVISIONS

Dans le cadre de l'acquisition de NPG Enveloppe (« NPG ») en 2007, d'Enveloppe Montréal Inc. (« Montréal ») en 2008 et de Pioneer Enveloppe Ltd. (« Pioneer ») en 2010, la Société a adopté un plan afin d'intégrer et de restructurer chacune des entreprises acquises. À ce titre, la Société a enregistré une provision relativement aux indemnités de départ et frais de réaffectation et de retrait pour certains employés et certaines installations des entreprises acquises. Au 31 décembre 2012, le solde de la provision pour frais de restructuration était de 0,4 million de dollars (0,5 million de dollars au 31 décembre 2011). Ce montant est lié à des indemnités de départ différées pour des employés en invalidité longue durée et est payable à vue.

Au cours de 2011, la Société a engagé des frais de restructuration additionnels relativement aux indemnités de départ et autres frais dans le cadre de la restructuration des activités à Toronto et à Montréal. Le solde de ces frais de 0,2 million de dollars, au 31 décembre 2011, a été payé au cours du premier trimestre de 2012.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Solde, au début de l'exercice	656 567	931 297
Frais de restructuration passés en charges	—	1 089 401
Paiements au comptant	(230 256)	(1 364 131)
Solde, à la fin de l'exercice	426 311	656 567

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

13. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES

Au 31 décembre 2012, la Société disposait de facilités de crédit garanties comprenant une facilité de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant pouvant atteindre 20 millions de dollars, une facilité d'emprunt à terme de 45 millions de dollars (50 millions de dollars au 31 décembre 2011) et une facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations de 25 millions de dollars (voir note 22). Ces facilités portent intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien ou le taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables.

La facilité de crédit renouvelable peut être affectée au refinancement des facilités de crédit existantes, au fonds de roulement et aux fins générales de la Société. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations peut être affectée au financement des acquisitions et des dépenses en immobilisations permises.

La facilité de crédit renouvelable et la facilité d'emprunt à terme viennent à échéance le 4 novembre 2015. La facilité pour acquisitions et dépenses en immobilisations vient à échéance le 4 novembre 2013 avec l'option de la prolonger jusqu'au 4 novembre 2015. La facilité d'emprunt à terme est remboursable par versements de capital trimestriels de 1 250 000 \$, capital seulement. De plus, la Société devra effectuer annuellement un remboursement de capital d'un montant égal à 50 % de ses flux de trésorerie excédentaires, tel qu'il est défini dans la convention de crédit, si le ratio dette/BAIIA est supérieur à 2,50, ou 25 % advenant le cas où le ratio dette/BAIIA soit entre 2,50 et 2,00. Aucun remboursement additionnel de capital n'est requis si le ratio dette/BAIIA est inférieur à 2,00, ce qui était le cas en 2011 et 2012.

Les montants dus en vertu des facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme sont les suivants :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Facilité de crédit renouvelable	5 000 000	5 000 000
Facilité d'emprunt à terme	45 000 000	50 000 000
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(644 401)	(823 066)
	49 355 599	54 176 934
Tranche courante	(5 000 000)	(5 000 000)
Tranche non courante des facilités de crédit garanties	44 355 599	49 176 934

En vertu des modalités des facilités de crédit garanties, la Société est dans l'obligation, entre autres, de respecter certaines clauses restrictives. Au 31 décembre 2012, la Société respectait toutes ces clauses restrictives. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque et une sureté réelle visant la totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

13. FACILITÉS DE CRÉDIT GARANTIES – (suite)

Les remboursements minimums requis en vertu des facilités de crédit garanties sont comme suit :

	\$
2013	5 000 000
2014	5 000 000
2015	40 000 000

Au 31 décembre 2012, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit renouvelable et d'emprunt à terme était de 3,54 % (3,53 % au 31 décembre 2011). Le 14 janvier 2011, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt d'un montant de 30 millions de dollars pour payer un taux fixe de 2,84 % jusqu'au 14 janvier 2016, excluant la marge applicable.

Les frais de financement sont comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts sur les facilités de crédit garanties	2 629 629	3 304 402
Autres intérêts	27 382	12 260
Amortissement des frais de financement reportés	229 556	881 796
(Gain) perte à l'évaluation de l'instrument financier dérivé (swap de taux d'intérêt)	(525 139)	1 776 293
	2 361 428	5 974 751

14. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies qui visent certains employés salariés et employés horaires. Deux de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisation déterminées.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les frais de vente et d'administration et les charges opérationnelles, sont comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Régimes à prestations définies		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 677 800	2 399 700
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations	4 058 600	4 258 000
Rendement attendu des actifs des régimes	(4 337 500)	(4 613 000)
Charge liée aux régimes à prestations définies	1 398 900	2 044 700
Charge liée aux régimes à cotisations définies	938 700	496 600
Charge liée aux régimes de retraite	2 337 600	2 541 300

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

**14. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	91 597 100	78 380 400
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 677 800	2 399 700
Charge d'intérêts	4 058 600	4 258 000
Cotisations des employés	308 900	606 100
Pertes actuarielles sur l'obligation	9 143 200	10 885 200
Prestations versées	(4 798 100)	(4 932 300)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	101 987 500	91 597 100
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	72 346 000	73 126 800
Rendement attendu des actifs des régimes	4 337 500	4 613 000
Gains (pertes) actuariel(le)s	3 563 100	(6 755 800)
Cotisations des employés	308 900	606 100
Cotisations de l'employeur	4 378 100	5 688 200
Prestations versées	(4 798 100)	(4 932 300)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	80 135 500	72 346 000
Obligation au titre des prestations de retraite constituées, nette	(21 852 000)	(19 251 100)

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Pertes actuarielles	(5 580 100)	(17 641 000)
Plafonnement de l'actif et ajustement du passif minimal de financement	—	1 730 700
	(5 580 100)	(15 910 300)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

**14. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 23 410 000 \$ au 31 décembre 2012 (2011 – 17 829 900 \$).

La Société prévoit effectuer des cotisations d'environ 3,4 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies et cotisations définies en 2013.

Les hypothèses qui ont servi à calculer la charge de retraite nette sont les suivantes :

	2012	2011
	%	%
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,90	4,50
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	4,50	5,50
Rendement attendu des actifs des régimes	6,00	6,25
Taux de croissance de la rémunération	3,25	3,50

Le taux de rendement attendu des actifs est basé sur le taux de rendement attendu de chaque classe de catégorie d'actifs à l'aide d'un outil de projection stochastique qui génère plusieurs scénarios de rendement attendu sur de longues durées pour différentes classes d'actifs. Les frais attendus payables par les régimes sont déduits de ce taux de rendement attendu. Le taux de rendement actuel des actifs est un gain de 7 900 600 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (2011 – perte de 2 142 800 \$).

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2012	2011
	%	%
Titres de capitaux propres	67,9	62,0
Titres d'emprunt	29,0	31,7
Trésorerie et placements à court terme	3,1	6,3
Total	100,0	100,0

Les régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit, avec une certaine marge de tolérance : 57 % des actifs des régimes doivent être placés dans des titres de capitaux propres, 42 % dans des titres d'emprunt et 1 % dans des titres à court terme.

Aux 31 décembre 2012 et 2011, il n'y avait aucune action de Supremex détenue dans les actifs des régimes de retraite de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

14. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)*Analyse de sensibilité*

Pour la Société, une hausse ou baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,8 millions de dollars au 31 décembre 2012. Une hausse ou baisse de 0,25 % du taux de rendement attendu aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter la charge de retraite d'environ 0,2 million de dollars au 31 décembre 2012.

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2012 \$	31 décembre 2011 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	649 600	648 300
Charge d'intérêts	27 200	33 600
Prestations versées	(91 300)	(70 900)
Pertes actuarielles	29 700	38 600
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	615 200	649 600

Les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages complémentaires de retraite ne sont pas financés.

La charge des avantages complémentaires de retraite, incluse dans les frais de vente et d'administration et les charges opérationnelles, est composée de la charge d'intérêts sur le passif de 27 200 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (2011 – 33 600 \$).

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de pertes actuarielles de 29 700 \$ (2011 – 38 600 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 96 700 \$ au 31 décembre 2012 (2011 – 67 000 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2012 %	2011 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,90	4,50
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	4,50	5,50

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

**14. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES
COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE – (suite)**

Au 31 décembre 2012, les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé pour 2012 étaient de 6,7 %, assortis d'une décroissance progressive jusqu'à 2,5 % en 2024. Une variation d'un point de pourcentage dans les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé n'aurait aucun effet important.

15. CAPITAL-ACTIONS**Capital-actions**

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

Parts du Fonds

Un nombre illimité de parts du Fonds peuvent être émises en vertu de la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part était cessible et représentait une participation réelle indivise égale dans les distributions du Fonds et dans les actifs nets du Fonds. Toutes les parts étaient de la même catégorie et comportaient des droits et privilèges égaux. Chaque part donnait droit au porteur à une quote-part égale de toutes les attributions et distributions ainsi qu'à un vote à toutes les assemblées des porteurs de parts pour chaque part entière détenue.

Les parts du Fonds étaient rachetables en tout temps au gré du porteur à un prix équivalent à 90 % du cours moyen pondéré des parts pendant les dix derniers jours de Bourse sur un marché libre, ou au cours de clôture à la date du rachat si ce montant est moins élevé. Les rachats en espèces par le Fonds étaient limités à 50 000 \$ au cours d'un mois donné. Les rachats excédant ce montant devaient être réglés au moyen d'une distribution en espèces des actifs du Fonds.

La variation du capital-actions et des parts du Fonds est comme suit:

	Fonds de revenu Supremex		Supremex Inc.	
	Nombre de parts	Parts du Fonds \$	Nombre d'actions Ordinaires	Capital- actions \$
Solde, au 31 décembre 2010	29 297 767	282 798 322	—	—
Conversion en société par actions (note 1)	(29 297 767)	(282 798 322)	29 297 767	10 000 000
Solde, au 31 décembre 2011	—	—	29 297 767	10 000 000
Rachat de capital-actions pour annulation	—	—	(336 900)	(114 992)
Solde, au 31 décembre 2012	—	—	28 960 867	9 885 008

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

15. CAPITAL-ACTIONS – (suite)

Au 1^{er} janvier 2011, toutes les parts en circulation du Fonds ont été échangées contre des actions ordinaires de la Société selon un ratio de une pour une (voir note 1).

Dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant débuté le 5 décembre 2011, la Société pouvait acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 1 500 000 actions ordinaires jusqu'au 4 décembre 2012. Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2012, la Société a racheté aux fins d'annulation 336 900 actions ordinaires à des prix se situant entre 1,05 \$ et 1,62 \$ par action ordinaire et a ainsi conclu son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. L'excédent du coût des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne de 315 729 \$ a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport à la Société.

16. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
15 février 2012	29 février 2012	15 mars 2012	0,03	878 933
7 mai 2012	31 mai 2012	15 juin 2012	0,03	878 933
31 juillet 2012	31 août 2012	17 septembre 2012	0,03	878 210
8 novembre 2012	30 novembre 2012	17 décembre 2012	0,03	869 876
Total				3 505 952

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
18 mars 2011	31 mars 2011	15 avril 2011	0,03	878 933
17 juin 2011	30 juin 2011	15 juillet 2011	0,03	878 933
8 novembre 2011	30 novembre 2011	15 décembre 2011	0,03	878 933
Total				2 636 799

17. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2012 \$	2011 \$
Salaires	33 513 477	35 870 921
Charges sociales	4 999 024	5 424 341
Charges de régimes de retraite (note 14)	2 337 600	2 541 300
Avantages complémentaires de retraite (note 14)	27 200	33 600
Charge du régime de rémunération à base d'actions	(2 048)	18 257
Charges d'avantages du personnel	40 875 253	43 888 419
Matières premières et autres achats	50 832 904	53 728 406
Autres	15 076 212	16 737 305
	106 784 369	114 354 130

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

18. ENGAGEMENT, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location sont comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Moins d'un an	1 719 418	1 682 755
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	4 827 585	4 418 416
Plus de cinq ans	830 096	1 513 809
	7 377 099	7 614 980

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. De l'avis de la direction, le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en septembre 2019. La nature de ces contrats varie de l'un à l'autre, ce qui empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait être tenu de verser aux bailleurs. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2012, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société est comme suit :

	2012 \$	2011 \$
Avantages du personnel à court terme	1 645 459	1 933 249
Avantages postérieurs à l'emploi	77 409	73 216
Paiements fondés sur des actions	(2 048)	18 257
	1 720 820	2 024 722

Les montants indiqués dans ce tableau représentent les montants enregistrés à titre de charge concernant les principaux dirigeants durant les exercices correspondants.

Au cours de la période de douze mois terminée le 31 décembre 2012, la Société a reçu, dans le cours normal de ses activités, des services d'un actionnaire important, Clarke Inc., et de ses filiales pour un montant de 117 891 \$ (2011 – 34 674 \$).

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2012	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	5 093 876	—	—	5 093 876
Créances clients	15 071 817	—	—	—	15 071 817
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(18 157 589)	(18 157 589)
Provisions	—	—	—	(426 311)	(426 311)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(50 000 000)	(50 000 000)
Passif financier dérivé	—	—	(1 251 154)	—	(1 251 154)
Total	15 071 817	5 093 876	(1 251 154)	(68 583 900)	(49 669 361)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

31 décembre 2011	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Dérivés \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	2 606 332	—	—	2 606 332
Créances clients	18 740 499	—	—	—	18 740 499
Dettes fournisseurs et charges à payer	—	—	—	(19 990 280)	(19 990 280)
Provisions	—	—	—	(656 567)	(656 567)
Facilités de crédit garanties	—	—	—	(55 000 000)	(55 000 000)
Passif financier dérivé	—	—	(1 776 293)	—	(1 776 293)
Total	18 740 499	2 606 332	(1 776 293)	(75 646 847)	(56 076 309)

Justes valeurs

La valeur comptable des actifs financiers, classés comme trésorerie et créances clients ainsi que les passifs financiers, classés comme dettes fournisseurs et charges à payer et provisions se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur réalisation ou règlement prévu à court terme.

La valeur comptable des facilités de crédit garanties se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est évaluée en utilisant une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du swap selon les taux d'intérêt variables (estimés selon la courbe des taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap selon le taux d'intérêt fixe de ce swap. Le risque de crédit de la Société est également considéré dans la détermination de cette juste valeur.

Pour le swap de taux d'intérêt, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ces produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le gestionnaire de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et il n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus, à la lumière de son expérience passée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans des banques canadiennes de l'Annexe 1 afin d'atténuer celui-ci.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. En date du 31 décembre 2012 et du 31 décembre 2011, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % (voir note 5). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours au besoin à sa facilité de crédit renouvelable. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et a décidé de conclure une transaction sur dérivé (voir note 13).

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés et dérivés selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2012	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	18 157 589	—	—	18 157 589
Provisions	426 311	—	—	426 311
Facilités de crédit garanties	1 250 000	3 750 000	45 000 000	50 000 000
Intérêts sur facilités de crédit garanties	520 864	1 463 970	3 317 127	5 301 961
Passif financier dérivé	85 500	256 500	358 435	700 435
	20 440 264	5 470 470	48 675 562	74 586 296

31 décembre 2011	Moins de			Total
	3 mois	3 - 12 mois	1 - 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	19 990 280	—	—	19 990 280
Provisions	656 567	—	—	656 567
Facilités de crédit garanties	1 250 000	3 750 000	50 000 000	55 000 000
Intérêts sur facilités de crédit garanties	572 487	1 840 633	5 272 358	7 685 478
Passif financier dérivé	104 250	312 750	696 000	1 113 000
	22 573 584	5 903 383	55 968 358	84 445 325

31 décembre 2012 et 2011

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur ses facilités de crédit garanties. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit renouvelable et sa facilité de crédit à terme et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable.

Le 31 décembre 2012, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 aurait été supérieur ou inférieur de 48 697 \$ (2011 – 64 690 \$).

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2012, les passifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 2 690 690 \$ (2011 – 2 518 712 \$).

Le 31 décembre 2012, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 134 535 \$ (2011 – 125 936 \$), alors que les autres éléments du résultat global n'auraient pas varié. Toutefois, la variation du résultat net ci-dessus aurait pu être contrebalancée par les ajustements de prix au Canada rendus nécessaires pour demeurer compétitif avec les importations en provenance des États-Unis, principalement de produits de base.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

20. INSTRUMENTS FINANCIERS – (suite)

Gestion du capital

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et des facilités de crédit garanties. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- Assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités opérationnelles;
- Respecter certaines clauses restrictives financières en vertu des facilités de crédit garanties;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- Assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilités de crédit garanties et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres, des facilités de crédit garanties moins la trésorerie. La structure de capital des activités poursuivies se présente comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	\$	\$
Facilités de crédit garanties	50 000 000	55 000 000
Trésorerie	(5 093 876)	(2 606 332)
Dette nette	44 906 124	52 393 668
Capitaux propres	37 906 900	64 667 272

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties, liées surtout aux acquisitions permises.

21. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes. Au 31 décembre 2012, les actifs non courants de la Société totalisaient 94 919 075 \$ au Canada et 846 307 \$ aux États-Unis (au 31 décembre 2011 – 130 876 557 \$ et 1 002 270 \$, respectivement). Les produits d'exploitation de la Société se sont élevés à 120 318 758 \$ au Canada et 11 555 873 \$ aux États-Unis pour l'exercice close le 31 décembre 2012, selon l'emplacement des clients (2011 – 132 290 658 \$ au Canada et 11 601 541 \$ aux États-Unis, respectivement).

Supremex Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2012 et 2011

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 20 février 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 15 mars 2013 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 4 mars 2013.

Tel que permis dans la convention de crédit, la Société a demandé, le 21 février 2013, l'annulation de la facilité de crédit pour acquisitions et dépenses d'immobilisations de 25 millions de dollars en date du 22 février 2013. Aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit à cette date.